

Fédération d'élevage du cheval de sport CH

Assemblée des membres 2015



Procès-verbal

Assemblée du samedi 18 avril 2015 à 09h40 au restaurant Al Ponte, Wangen a. A.

Président: Michel Dahn
Présents: 101 membres avec droit de vote, divers invités et représentants de la presse
Excusés: Divers membres, invités et représentants de la presse
Traduction: Brigitte Gürtler et Eric Duc
Procès-verbal: Brigitte Reichenbach

Ordre du jour

1. Souhais de bienvenue
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des membres du 12.04.2014
4. Informations du président / rapport annuel
5. Comptes 2014 – Décharge du comité
6. Traitement des requêtes selon l'Art. 11 al. 5 des statuts
 - a) Comité
 - b) Membres
7. Budget 2015
8. Elections
9. Honneurs
10. Divers / discussions

Délibérations

1. Souhais de bienvenue

Début de l'Assemblée à 9h40. Le président *Michel Dahn* ouvre l'Assemblée et salue d'abord en allemand. L'Assemblée est ensuite menée en langue française.

Il **salue** en particulier les invités suivants: Werner Rütimann (vice-président FSSE), Jürg Guggisberg (chef de projet Identitas AG), Beat Bigler (président association des étalonniers privés et président du conseil d'administration NPZ/CEN), Michel Pellaux (président ChS), Simon Lepori (Hypona; sponsor FECH), les membres d'honneurs Hansruedi Bracher, Fritz Hebeisen, H.-R. Wüthrich, Paul Schmalz (président d'honneur FECH), Pierre Dolder.

Se sont **excusés** :

Hans Grunder (conseiller national), Andrea Geissbühler (conseillère nationale), Bernard Lehman (directeur OFAG), Michel Gysi (Chef Agroscope), Stefan Rieder (directeur Haras National), Jean-Paul Lachat et Roger Biedermann (Canton Jura), Martin Rufer (Union suisse des paysans), Charles Troillet (président FSSE), Michael Hässig (président OKV), Eva Gygax (présidente ZKV), Doris Kleiner (secrétaire FSEC), Conny Herholz (resp. sciences équinés HAFL), Raymond Martin (membre d'honneur), Paul Stucki (Hypona; sponsor FECH), Heini Schaufelberger (chef de presse FECH), Elisabeth Weiland (journaliste), Samuel Schär (président SE Bern Mittelland) ainsi que divers éleveurs, comme p.ex. Guido Bernasconi, Alois Seiler, Thomas Bader, la famille Angliker, la famille Johner, Christina Holzherr.

2. Election des scrutateurs

Proposition: Hansruedi Wüthrich, Peter Kilchhofer, Hansueli Schneeberger

Christian Bürki, membre du comité, est proposé comme responsable du bureau de vote.

La parole n'est pas demandée.

Décision:

Les scrutateurs et le responsable du bureau de vote sont de ce fait élus.

L'ordre du jour a été transmis à tous les membres selon les statuts. La parole n'est pas demandée concernant l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

101 personnes avec droit de vote se trouvent dans la salle. Majorité simple à 52 voix.

3. Protocole de l'Assemblée ordinaire des membres du 12.04.2014

Le protocole de l'Assemblée ordinaire des membres du 12.02.2014 a été publié le 20.06.2014 en allemand et en français sur Internet.

Décision

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Informations du président / rapports annuels

Les rapports annuels des responsables des départements Elevage, Sport, Commercialisation, Championnat suisse et Dressage sont publiés sur www.swisshorse.ch. La parole n'est pas demandée.

Rapport annuel du président

Chères éleveuses, Chers éleveurs, Chers invités, Chers amis du cheval

En introduction, je souhaite souligner que j'ai eu le privilège de reprendre une fédération d'élevage présentant une situation financière saine et disposant de réserves.

Votre président et son comité ont donc pu gérer les affaires de la FECH en 2014 sans pression financière constante. Cette situation ne devrait toutefois pas perdurer puisque le déficit de la Confédération devrait à nouveau entraîner des coupes budgétaires dans un avenir proche et même si les éleveurs de chevaux de sport ne sont qu'un minuscule poisson les milliards des finances fédérales, nous sommes le maillon faible sur le dos duquel les économies vont prioritairement être réalisées.

Les actions politiques suivantes ont été entreprises par le comité dans le cadre des consultations législatives. Le monde du cheval de sport en Suisse manque singulièrement de moyens de lobbying, raison pour laquelle la FECH a essayé, aussi souvent que possible, d'unir ses forces avec celles de l'Union Suisse des Paysans dont le poids politique est indéniable.

Les consultations concernées étaient les suivantes :

- 1. Ordonnance de l'OSAV (Département de l'Intérieur) visant à protéger les animaux des contraintes dues à l'élevage; la réponse de la FECH s'est appuyée sur l'avis de l'observatoire suisse du cheval COFICHEV: trop de questions restent sans réponse et la mise en œuvre est problématique voire partiellement impossible. La FECH a donc refusé le texte de cette ordonnance et a proposé des modifications. En effet, par manque de clarifications scientifiques, il résultait trop de responsabilités pour l'éleveur avec des conséquences peu prévisibles. En outre il en résultait des contradictions avec les ordonnances régissant l'élevage (Département de l'Agriculture).*
- 2. Audition sur le train d'ordonnances printemps 2015 (paquet agricole); la réponse de la FECH s'est basée sur celle de l'Union Suisse des Paysans avec des précisions dans deux domaines.
Premièrement l'ordonnance sur la terminologie agricole: la FECH soutient la FSEC concernant l'adaptation du calcul des UGB; il s'agit notamment de tenir compte de la signification accordée aux unités de travail standard par la loi sur l'aménagement du territoire.
Deuxièmement l'ordonnance sur l'élevage dans laquelle les équidés ont été oubliés en tant que consommateur de fourrage; la FECH soutient donc l'USP dans son refus de contributions en pourcentage en faveur des différentes espèces animales.*

Un certain nombre de consultations sont encore en cours ou viennent d'être lancées : il s'agit notamment de la deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, de l'ordonnance sur la protection des animaux et de l'ordonnance concernant l'élimination des sous-produits animaux. Le comité restera attentif à défendre les intérêts des éleveurs dans ces domaines.

Par ailleurs la FECH a pris part à des réunions de l'administration fédérale des douanes avec les marchands concernant les importations de chevaux. Les importateurs souhaitent une réintroduction d'une mise aux enchères partielle du contingent; la FECH accepte cette procédure pour autant qu'une part des revenus ainsi générés revienne à l'élevage. Une augmentation des contingents n'est en aucun cas acceptée !

En ce qui concerne le travail du comité suite à la dernière Assemblée générale, des priorités ont été établies pour le secrétariat ainsi que chacun des départements :

- Secrétariat : établir les passeports des poulains dans un délai d'un mois maximum après chaque concours de poulains.*
- Elevage : examen des possibilités d'externalisation du stud-book.*
- Finances : maintenir santé financière de la fédération et pérenniser nos réserves.*
- RP et commercialisation : newsletter, développer les ventes, recherche de sponsors.*
- Sport : mise en œuvre du règlement Promotion Jeunes Chevaux.*
- Dressage : finalisation du règlement Promotion Jeunes Chevaux.*
- Championnat Suisse : Championnat 2014 avec chevaux de ChS.*
- Président : mener les discussions avec la deuxième fédération.*

Les membres de la FECH ont formulé un certain nombre de requêtes lors des 2 dernières Assemblées générales, en voici une rétrospective :

- Examiner une externalisation du stud-book; l'offre d'Identitas vous sera présentée en détail par le président de la Commission d'Élevage Hansruedi Häfliger.*
- Possibilité de départ dans les épreuves Promotion de tous les chevaux inscrits à la FSSE, sans soutien financier aux organisateurs; cette requête a été mise en œuvre en 2014 et sera commentée par notre chef sport Philippe Horisberger.*

- Révision et adaptation des règlements des épreuves Promotion; cette révision a été faite et les règlements sont maintenant placés sous l'égide de la FSSE.
- Le règlement Jeunes Chevaux Promotion doit rester sous la supervision des fédérations d'élevage impliquées; à ce sujet il est relevé que la FECH a maintenant un deuxième représentant dans la commission des règlements de la FSSE.
- Tous les chevaux qualifiés nés en Suisse sont autorisés à prendre part au Championnat Suisse des jeunes chevaux pour autant que les fédérations concernées contribuent à l'organisation; un championnat commun aux deux fédérations suisses d'élevage de chevaux de sport a eu lieu pour la première fois en 2014 et des détails à ce sujet vous seront fournis par la Présidente du CO de ces finales, Lilian Kiener.
- Les deux fédérations FECH et Cheval Suisse sont à réunir en une seule fédération.

Cette dernière requête concernait plus particulièrement votre Président qui s'est logiquement montré très actif dans ce domaine.

Je suis satisfait de constater que des pas décisifs ont été accomplis grâce à un état d'esprit d'ouverture de la FECH, conformément au vœu de l'Assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2013 à Salavaux.

Une feuille de route a été établie avec la fédération Cheval Suisse afin de planifier les étapes d'une future réunion des deux fédérations telle que je l'appelle de mes vœux.

Cette feuille de route mentionne d'abord les étapes dont la mise en œuvre est déjà effective: ainsi en 2014 les épreuves Promotion Jeunes Chevaux étaient ouvertes à tous les jeunes chevaux, quelle que soit leur origine et ces épreuves seront organisées sous l'égide de la FSSE à partir de cette année; d'autre part le Championnat Suisse des Jeunes Chevaux à Avenches accueillait pour la première fois également les jeunes produits de la deuxième fédération.

La feuille de route détaille ensuite les étapes dont la mise en œuvre est proche, telle la comparaison des estimations des valeurs d'élevage des deux fédérations ou l'organisation commune des finales d'Avenches.

Une évaluation des solutions d'externalisation du stud-book est en cours, tout comme les comparaisons des statuts ainsi que des divers règlements des deux fédérations (approbations d'étalons, concours de poulains, catégorisation des poulinières, test en terrain ainsi que la formation des experts).

Trois commissions bilatérales ont été formées (valeurs d'élevage, finales et statuts) avec un délai au 30 juin 2015 pour rendre leurs conclusions.

A cette date, il sera raisonnablement possible de se prononcer sur la possibilité, la forme et la date d'une réunion sous un seul et même toit de tous les éleveurs suisses de chevaux de sport.

En conclusion de ce rapport, vous constaterez que je n'ai pas pu tenir ma promesse de diviser par deux le nombre de fédérations d'élevage de chevaux de sport en Suisse dans un délai d'une année; je ne vous cache pas que je savais que ce pari était très / trop ambitieux. J'estime cependant que d'ici au 30 juin 2015 nous disposerons de données supplémentaires concernant la faisabilité de ce rapprochement ainsi que de la volonté des deux fédérations de faire chacune des concessions dans l'intérêt du bien commun : je m'engage donc à pouvoir vous informer d'avancées significatives dans le courant de cette année.

Dr. Michel Dahn

Président FECH

Bogis-Bossey, le 15 février 2015

Hansruedi Häfliger informe au sujet de l'étude de l'externalisation du studbook.

Selon la requête votée à l'Assemblée extraordinaire à Salavaux 2013, des discussions ont été entreprises avec l'entreprise Identitas AG. Celle-ci a soumis un concept à la FECH fin 2014.

Cinq arguments centraux sont en faveur d'une externalisation du studbook:

1. Les éleveurs peuvent jouer un rôle plus actif avec les nouvelles applications
2. La régistration se ferait plus rapidement. Le studbook obtiendrait ainsi un soutien pour son travail.
3. Certaines économies peuvent être faites au niveau des frais d'envoi et du personnel.
4. Un lien peut être fait avec la banque de donnée BDTA pour l'échange des données.
5. D'autres connexions seraient également possibles, p.ex. avec le sport (FSSE)

Les coûts élevés sont un grand inconvénient. Estimation pour la mise en place : CHF 180'000.-. A ce montant se rajoute les frais courants liés au système de env. CHF 4'000.- à CHF 5'000.- par année ainsi que des frais pour le travail de support.

Des possibilités de financement sont en cours d'évaluation. Il y aurait l'option d'une licence. Pour 2'000 naissances par an, les frais de licence s'élèveraient à CHF 32.- par poulain.

La FECH ne peut et ne veut pas financer un tel projet seule. Des discussions ont été engagées avec d'autres fédérations potentiellement intéressées ainsi que l'OFAG, et sont encore en cours.

La question centrale sera alors dans quelle direction prendra le soutien à l'élevage du cheval au niveau politique.

Michel Dahn: C'est un projet très intéressant et orienté vers l'avenir. En réponse à la requête de 2013, il faut bien souligner: ça va coûter de l'argent, plutôt que de permettre des économies.

Discussion

Michel Werly: remarque concernant le règlement de saut des chevaux de 5 ans avec chrono. Que se passe-t-il avec les saut-faute non classés ? Ça ne fait pas de sens pour des jeunes chevaux en formation.

Michel Dahn: Il a fallu faire des concessions. C'est pourquoi les épreuves avec chrono ont été approuvées. Un sans-faute dans une épreuve avec chrono compte comme qualification. Les classements dans des épreuves avec chrono avec points de pénalité ne comptent pas comme qualification. Pour les épreuves à deux phases, les deux phases doivent être sans faute pour une qualification.

Pas d'autres prises de parole sur le sujet.

Le rapport du président est salué par des applaudissements.

Décision:

Les rapports annuels sont approuvés à majorité.

5. Comptes 2014 – Décharge du comité

Christian Bürki présente les comptes 2014.

Le compte de résultat, le bilan et le rapport financier ont été envoyés par courrier à tous les membres le 30.03.2015.

Remarques: La dissolution des réserves budgétée à hauteur de CHF 40'000.- n'a pas été nécessaire. C'est pourquoi les comptes 2014 sont de env. CHF 60'000.- meilleur que prévu.

Compte de résultat

La Confédération a versé un montant de CHF 35'000.- pour les épreuves de performances de l'année 2013. La FECH n'a toutefois reçu ce montant qu'en 2014.

Env. CHF 18'000.- ont été économisés au niveau des salaires. Les frais d'administration ont également été réduits de env. CHF 55'000.-.

Le bénéfice de l'année 2014 est de CHF 16'053.01.

Bilan

Les provisions restent inchangées. Le capital propre est de CHF 45'254.76.

Le bénéfice est trompeur, car il cache en réalité le fait que la FECH a vécu de ses réserves en 2014. Sans la dissolution de réserves latentes, le résultat aurait été de env. CHF 45'000.- moins bon.

En résumé, le compte de résultat donne l'image suivante:

Total dépenses:	CHF 904'945.18
Total recettes:	CHF 920'998.19
Bénéfice:	CHF 16'053.01

M. Schütz de la fiduciaire Revisa AG a contrôlé les comptes de la FECH le 04.03.2015 et les a déclarés justes. Le rapport de révision est disponible en allemand et en français.

Michel Dahn: les comptes 2014 étaient très bons grâce à des revenus supplémentaires.

La parole n'est pas demandée concernant les comptes 2014.

Décision:

**Le compte de résultat et le bilan 2014 sont approuvés sans opposition.
La décharge est accordée au comité.**

6. Traitement des requêtes selon Art. 11 Abs. 5 des statuts

a) Comité

Le comité soumet à l'Assemblée des membres des requêtes pour la modification des statuts et des tarifs pour les points suivants :

1. Introduction du statut de membre actif limité dès le 18.04.2015
2. Modification du nombre des personnes au comité dès le 18.04.2015
3. Augmentation des cotisations de membres dès le 01.01.2016

1. Introduction du statut de membre limité

Michel Dahn présente la requête pour l'introduction d'un nouveau statut de membre actif.

Un nombre croissant de personnes n'apparaissent en tant qu'éleveurs que pour un seul poulain. Pour ce poulain, ils ont toutefois besoin des mêmes prestations de notre fédération pour l'établissement des papiers d'origine qu'un membre actif. Il est de plus en plus difficile de convaincre ces éleveurs—là d'adhérer à la FECH en tant que membre actif. C'est l'adhésion obligatoire à un syndicat d'élevage régional s'avère être une barrière dans la plupart des cas. Ces personnes préfèrent alors payer la taxe supplémentaire de non-membre. Cette taxe est actuellement de CHF 200.- par poulain.

Les contributions de la Confédération sont versées uniquement pour des poulains dont l'éleveur est membre de la FECH. Les poulains de non-membres ne peuvent pas être inclus dans le décompte. La Confédération verse une contribution de CHF 400.- par poulain. La FECH touche CHF 300.- de moins pour le poulain d'un non-membre, par rapport au poulain d'un membre. Il ne semble pas réaliste d'augmenter la taxe de non-membre pour réduire le montant de la différence. Les éleveurs concernés partiraient au bénéfice d'autres fédérations en Suisse ou à l'étranger.

Discussion

Hanspeter Wägeli: combien d'éleveurs sont concernés par cette rubrique et comment la FECH va-t-elle communiquer ces données avec les syndicats d'élevage?

Michel Dahn: 29 n'ont pas pu être décomptés en 2014. On estime env. 20 poulains en 2015= 8'000.-. Concernant la communication, il n'y a pas encore de stratégie. Mais une bonne communication est importante

Anja Lüth: Les membres avec statut de membre actif limité seraient informés par courrier que ce statut de membre s'éteint à la fin de l'année. Une liste des syndicats sera envoyée en annexe, au cas où quelqu'un voudrait adhérer à un syndicat et transformer le statut de membre limité en statut de membre actif normal. La liste de ces éleveurs peut être envoyée aux syndicats à la fin de l'année.

Patricia Fontana: si quelqu'un nous contacte pour présenter un poulain, comment on peut savoir si cette personne est membre actif ou limité? Le montant de cotisation est de CHF 20.-. Les éleveurs sont surpris s'ils reçoivent une taxe de non-membre de hauteur de CHF 200.- s'ils ne sont pas membre de la FECH. Ça doit être communiqué clairement. .

Michel Dahn: Toutes les personnes peuvent venir au concours, sans être membre. Ils paient la taxe supplémentaire de non-membre.

Anja Lüth: Si les syndicats envoient la liste des juments et poulains inscrits à la gérance, nous pouvons compléter cette liste avec les données du studbook et le carnet d'adresses. L'information si le propriétaire est membre ou non est également incluse. Les non-membres peuvent ainsi être adressés directement sur place, et le secrétaire de concours peut activement inciter l'éleveur à devenir membre actif. Après le concours, les non-membres reçoivent automatiquement une lettre avec invitation à devenir membre et l'information concernant la taxe supplémentaire pour non-membres.

Hanspeter Wägeli: Le comité aurait-il fait une erreur de raisonnement? La prochaine requête concerne l'augmentation des tarifs pour les cotisations. Un membre actif limité paierait alors le même montant qu'un membre actif normal.

Michel Dahn: la requête pour l'introduction du statut de membre actif limité serait valable de suite. L'augmentation des cotisations ne serait effective qu'en 2016. Toutes les catégories seront augmentées de CHF 50.-, également la taxe de non-membre.

Requête comité:

Le comité propose l'introduction du statut de membre actif limité.

Ce nouveau statut de membre s'adresse aux éleveurs actifs qui ne nécessitent qu'une seule fois les services de notre fédération.

La qualité de membre actif limité ne requiert **pas** d'adhésion à un syndicat d'élevage, et s'éteint automatiquement **à la fin de l'année** ou peut être transformée en membre actif normal en adhérant à un syndicat d'élevage. Elle n'est accordée qu'une seule fois. Montant de cotisation pour les membres actifs limités **CHF 150.-**

Si elle est acceptée, la modification entrerait en vigueur au 18.04.2015.

Modifications nécessaires des statuts : (une majorité de 2/3 est nécessaire.)

Art. 4 Abs. 2 complément

Art. 5 complément

Art. 7 complément

Vote

Une nette majorité en faveur de la requête pour l'introduction d'un nouveau statut de membre actif limité.

Décision

la requête du comité pour l'introduction du statut de membre limité est acceptée par la majorité.

2. Modification du nombre de membres du comité

Michel Dahn présente la requête pour la modification du nombre de personnes au comité.

La formule actuelle est définie de manière très rigide dans les statuts pour un comité de 7 personnes: président, resp. Élevage et 5 autres membres. Suite aux mesures d'économies nécessaires, une réduction du nombre de fonctionnaires est opportune. Il est de plus en plus difficile de trouver des personnes adéquates pour le travail bénévole que nécessite la fédération. Par cette modification, nous serons plus flexibles pour réagir à de nouvelles situations. Le comité fonctionne bien aussi avec moins d'effectifs. Ça aide également à faire des économies à l'avenir. Si elle est acceptée, la modification entrerait en vigueur de suite.

Modifications nécessaires des statuts (une majorité de 2/3 est nécessaire)

Art. 11 Abs. 7 modification

Art. 13 Abs. 1 & 2 modification

Requête comité:

Le comité requiert la modification des statuts concernant le nombre de membres du comité.

La nouvelle formule doit être plus flexible et définir un nombre minimal et maximal de personnes au comité. A part le président et le responsable du département Elevage, le comité est composé de **minimum 3, maximum 5 membres**.

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

La requête du comité pour la modification du nombre de membres au comité est acceptée.

Décision

la requête pour la modification du nombre de personnes au comité est acceptée à l'unanimité.

3. Augmentation de la cotisation de membre

Michel Dahn présente la requête pour l'augmentation des cotisations de membres.

Le comité requiert une augmentation des cotisations de membre de CHF 50.-.

Concrètement, les tarifs après augmentation seraient comme suit:

	Jusqu'ici (CHF)	nouveau (CHF)
Membre actif	100.-	150.-
Membre actif limité	150.-	200.-
Membre Sport	50.-	100.-
Taxe supplémentaire pour non-membres / membre Sport	200.-	250.-

Les modifications entreraient en vigueur au 01.01.2016 en cas d'acceptation.

La FECH est une organisation à but non lucratif reconnue comme fédération d'élevage par la Confédération. Selon les statuts, le but principal de notre fédération est la promotion de l'élevage d'un cheval de sport CH sain, capable de performances et répondant aux critères économiques.

Par le passé, la FECH s'est toujours efforcée d'associer ses membres aux résultats financiers positifs, ce qui a donné lieu directement ou indirectement à une promotion de l'élevage. 2001: baisse de CHF 50.- par certificat d'origine. 2008: baisse de CHF 40.- par passeport.

2010: Baisse de CHF 200.- par permis de saillie individuelle. Entre 2002 et 2010, des primes pour un total de CHF 121'000.- ont été versées pour le programme des jeunes étalons CH.

Grâce aux efforts d'économies et à des revenus supplémentaires uniques, l'exercice 2014 a pu être conclu avec un bénéfice. Pour la clôture de l'exercice 2015, un déficit de CHF 6'300.- est prévu, comprenant la dissolution de provisions à hauteur de CHF 75'000.-. Il reste des réserves à hauteur de env. CHF 300'000.-, qui suffisent pour env. 4 ans.

En gardant l'étendue des prestations actuelles, les besoins financiers supplémentaires pour les années à venir ne peuvent plus être couverts par d'autres économies. Il faut donc améliorer les recettes de façon durable pour les années à venir. Le montant de la cotisation de membres est resté pratiquement inchangé depuis la création de la fédération. Une augmentation de prix dans ce domaine est donc appropriée.

La Confédération paie encore des subventions. Mais elles pourraient être supprimées un jour. C'est pourquoi il faut s'y préparer pour assurer l'avenir financier de la fédération.

Modifications nécessaires: Tarifs – Vote de l'Assemblée générale des membres – majorité simple

Discussion

André Bonzon est un petit éleveur, qui a élevé env. 10 poulains. Il paie toujours sa cotisation à la fédération même s'il est à la retraite. Est-ce que le comité a pensé aux gens comme lui, qui continuent à payer par solidarité, n'étant plus éleveurs actifs ? Et que signifie le type de membre sport ? Est-ce qu'il peut rester membre sport et continuer à payer CHF 100.- ?

Michel Dahn pour la deuxième question: le statut de membre sport a été forcé par la Confédération, quand il existait encore des subventions pour les épreuves de performance. Sinon, pas de paiement de ces subventions à la FECH.

Les éleveurs fidèles, qui veulent continuer à soutenir la fédération, nous les comprenons très bien. Il y a env. 1000 personnes qui sont dans la même situation. Voulons-nous prendre le risque que les éleveurs actifs portent tous les coûts à eux seuls? CHF 75'000.- de réserves seront utilisées dans l'année prochaine. Les cotisations de membres ou les tarifs pour prestations doivent être augmentés. Ou bien il faut chercher encore plus de sponsors.

André Bonzon. Ne pourrait-on pas introduire une catégorie de „membres passifs“?

Michel Werly: Ne pourrait-on pas rajouter les membres passifs sous la rubrique membre sport?

Michel Dahn: Bonne idée. On pourrait faire une proposition pour l'année prochaine.

Bertrand Maître: l'augmentation des cotisations de ne lui plaît personnellement pas. Ne pourrait-on pas faire des économies supplémentaires au niveau du personnel ? Moins de poulains, moins de coûts. Un statut de membre passif serait une bonne idée. Concernant les subventions de la Confédération : ne pourrait-on pas demander un montant fixe auprès de la Confédération ? Chaque année il y a moins de poulains, et donc moins de subventions.

Michel Dahn: Frais du personnel: le bon résultat 2014 est dû en partie au fait que des économies ont été faites à ce niveau. Moins de poulains – moins de travail, c'est déjà en partie réalisé. Un montant fixe de la part de la Confédération serait une excellente idée. Les fédérations d'élevage qui n'atteignent pas le seuil des CHF 50.000.- ne reçoivent plus rien. Donc un montant fixe ne marchera pas. L'élevage du cheval manque de lobbying dans la politique.

Vote

La requête du comité pour l'augmentation des cotisations est acceptée.

Décision

la requête du comité pour l'augmentation des cotisations est acceptée par 67 contre 17.

b) Membre

Aucune requête n'a été proposée par les membres.

7. Budget 2015

Christian Bürki présente le budget. La baisse des activités dans l'élevage a été prise en compte. Les possibilités d'économies par la résiliation de l'abonnement au Bulletin seront effectives en 2016. La FECH doit pouvoir rester attractive dans ses prestations malgré les mesures d'économies. Pour 2015, une dissolution de réserves à hauteur de CHF 75'000.- était prévue, et malgré tout un déficit de CHF 6'300.- était budgété.

Dépenses supplémentaires 2015: pour la Finale CHF 10'000.-; au CSI Genève CHF 10'000.-, car la facture 2014 n'a été envoyée qu'en 2015. Economies prévues: salaires CHF 12'000.-; informatique CHF 5'000.-.

Discussion

Hanspeter Wägeli: Avec la dissolution de réserves, on a une perte de CHF 80'000.-?

Christian Bürki: Des réserves à CHF 75'000.- seront dissolues. On peut difficilement présenter un budget avec un déficit de plus de CHF 81'300.- à une assemblée.

Ueli Maurer: Finales, il doit y avoir encore des sponsors à gagner? Une manifestation sportive devrait pouvoir se faire avec zéro déficit. Ça devrait être possible aussi pour la FECH.

Christian Bürki: Il y a beaucoup de discussions à ce sujet. La restauration à IENA ne peut pas être effectuée par la FECH. Les dépenses sont d'environ CHF 50'000.-. Difficile de faire la comparaison avec une association. Il est difficile d'améliorer encore ce résultat.

Michel Dahn: Les Finales ont coûté entre CHF 80'000.- à -100'000.- par manifestation ces dernières années. On a toujours essayé de baisser les coûts. La Finale doit rester une manifestation pour les éleveurs. Ça peut coûter quelque chose. Les sponsors sont les bienvenus!

Christian Bürki: Env. CHF 45'000.- de sponsoring sont prévus au budget pour les Finales. Nous allons essayer d'exploiter toutes les possibilités.

Budget 2015:

Total dépenses:	CHF	797'300.-
Total recettes:	CHF	791'000.-
Déficit:	CHF	6'300.-

Le comité recommande d'accepter le budget 2015 avec les recettes et dépenses mentionnées.

Vote concernant le budget.

Décision

Le budget 2015 est accepté à grande majorité.

8. Elections

Michel Dahn: Ronnie Meier, membre du comité et responsable du département dressage, a donné sa démission pour l'Assemblée d'aujourd'hui. Jusqu'à aujourd'hui, personne n'a été proposé pour le remplacer au comité. Avec le nouveau règlement, son remplacement n'est pas impératif. Le comité peut travailler et prendre des décisions avec 6 membres.

Remarque pour l'Assemblée des membres 2016: L'année prochaine, 2 autres membres vont quitter le comité, il sera alors impératif de trouver des successeurs. A tous les syndicats: merci d'annoncer des candidats!

La parole n'est pas demandée.

Décision - élections

Le comité va travailler composé de 6 personnes.

9. Honneurs / adieux

Adieux

Michel Dahn fait les adieux à trois fonctionnaires qui arrêtent leur activité bénévole à la FECH.

Ronnie Meier était membre du comité de 2009 – 2015. De 2009 à 2010, il était responsable du Championnat suisse. En 2011 il est également devenu responsable du CO, durant lequel il n'a pas eu que des décisions faciles à prendre. Dès 2012, il a repris le département Dressage. Il était très apprécié pour son caractère collégial et calme. Il met fin à son travail au comité pour des raisons professionnelles et familiales. Nous lui souhaitons tout de bon pour sa vie privée et professionnelle, ainsi qu'en élevage.

Bernard Studer était expert de concours de 1999 à 2014, engagé aux concours de poulains et tests en terrain. Il était également membre de la commission pour le Concours des juments sélectionnées CH. Dans ces 16 années en tant que juge, Bernard a vu passer plus de 2500 poulains et 2000 chevaux. Il était très apprécié des éleveurs pour son jugement calme et compétent. Nous te remercions vivement pour toutes ces années d'engagement et te souhaitons beaucoup de succès pour ta vie privée et professionnelle, ainsi qu'en tant qu'éleveur.

Eugen Stämpfli était expert de concours de 2005 à 2014. En 1999 il a passé l'examen d'expert de concours. Il était lui aussi membre de la commission du Concours de juments sélectionnées CH. Parlant très bien le français, ses missions en Romandie ont toujours eu une importance particulière à ses yeux. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour l'avenir.

L'assemble remercie les trois fonctionnaires pour leur travail par les applaudissements.

Honneur au meilleur éleveur 2014

Ronnie Meier procède à cet hommage.

Cette évaluation est basée sur les points obtenus pour chaque cheval ayant participé au Championnat Suisse des chevaux de sport CH dans les épreuves finales, échelonnés selon les catégories d'âge.

Classement:

- 1^{er} rang: Josef Wiggli, élevage vom Eigen avec 29 points
- 2^{ème} rang: Werner Rütimann, élevage vom Schösslihof avec 27 points
- 3^{ème} rang : Jean-François Johner, élevage Peccau avec 26 points

Classement annuel CC des chevaux CH – remise des prix

Philippe Horisberger procède à la remise des prix.

Le classement se base sur le nombre de points accumulé pour la période du 20.08.2013 jusqu'au 25.08.2014. Depuis l'année passée, la remise des prix se fait ici lors de l'Assemblée générale.

Chevaux de 5 ans

- 1^{er} rang: Viril Peccau, Jaggi Mélody, Lausanne
- 2^{ème} rang: S.M. Casta, Realini Tiziana, Amsoldingen
- 3^{ème} rang: Fengari vom Wellberg, Marro Laurianne, Belfaux

Chevaux de 6 ans

- 1^{er} rang: Jelka, Wilson Isabelle, Boussens
- 2^{ème} rang: Dark Dynamic, Summermatter Alexandra, Visp
- 3^{ème} rang: Kimi II, Lengen Sabrina, Zwillikon

Chevaux de 7 ans et plus

- 1^{er} rang: Unita MB, Bodenmüller Eveline, Hettlingen
- 2^{ème} rang: Wanga vom Schösslihof, Schiesser Sophie, Zürich
- 3^{ème} rang: Misti de Lully, Bruni Joëlle, Wolfhausen

Michel Dahn:

Cheval CH de l'année 2014: Rubina VIII CH de Crotta Fabio, Giubiasco.

Éleveurs de l'année 2014 : famille Alfred et Käthi Blunier, Worben, l'élevage „Blu“ ou „v. Seeland“.

Plusieurs chevaux CH ont participé aux Jeux Equestres Mondiaux en Normandie: en dressage Rigoletto Royal CH et GB Cazaggo C CH, en CC Jiva de la Brasserie CH et Tarango de Lully CH et en endurance Sharimo CH.

En attelage: Cardiuweel du Prémio CH, Conteso CH, L'Idéal des Rottes CH, Rubinell CH, Midako N. En voltige dames: Rocky XXXVIII CH. Chez les hommes: Waimar CH et Cyrano Nilaya CH. Pour les Paraequestrian: Ry de Lafayette CH. A également participé sous le drapeau finlandais, Armani the Gun CH, élevé par le père de Ronnie Meier. Et pour le Maroc, l'étalon Loxy de la Réselle CH.

Flirt de Lully CH a eu du succès à Las Vegas.

11. Divers / discussions générales

Peter Zeller: Les syndicats d'élevage de Suisse orientale invitent cordialement tous les éleveurs le samedi 25.07.2015 à Frauenfeld pour le **Concours des juments sélectionnées CH**. Il est important pour nous d'accueillir à Frauenfeld les jeunes juments de toute la Suisse. Grâce à un généreux sponsor, Peter Matzinger, Swiss Breed Management, un boxe est gratuitement mis à disposition de tous les participants. Hypona est également sponsor pour la nourriture. Le foin et la paille ont également pu être pris en charge par des sponsorings.

Michel Dahn: Les syndicats de Suisse orientale montrent un engagement remarquable en faveur du Concours des juments sélectionnées CH depuis ces 6 derniers mois.

Daniel Steinmann est le nouveau président du CO pour la **Vente aux enchères de poulains VSS** et informe de la nouvelle direction donnée à la manifestation. L'activité principale est l'organisation de la vente aux enchères annuelle. Il est aujourd'hui difficile d'amener de bons produits aux acheteurs à bon prix. Problème: comment toucher le bon public d'acheteurs? Il faut pouvoir réunir l'élevage et le sport au même endroit. Ceci est possible chez la famille Züger à **Galgenen**. La présélection des poulains va se faire comme jusqu'à présent à deux places, Berne et Frauenfeld. La présentation du poulain à la présélection ainsi que l'enchère sera désormais gratuite pour l'éleveur. Le nombre de poulains présentés aux enchères sera limité à env. 20 poulains, afin de garantir une qualité élevée. L'entrée sera libre pour toute la manifestation. Il remercie les membres et le comité FECH pour le soutien via un sponsoring. Ce montant est utilisé de manière intelligente et durable pour l'élevage.

Michel Dahn: En plus, le **jubilée de la Vente aux enchères** du syndicat **Luzerner Warmblut** aura lieu le 26.09.2015 à la Stadthalle **Sursee**.

Le **Swiss Breed Classic** sera organisé pour la troisième fois par le syndicat Bern- Mittelland le 28.11.2015 au CEN/NPZ à Berne. Un grand merci à Samuel Schaer et son team.

Michel Dahn adresse un gros clin d'œil aux syndicats romands pour l'organisation d'une manifestation FECH en Suisse romande.

Il attire l'attention sur la fusion en cours entre les syndicats Bodensee et Lilienthal.

Michel Werly: nous avons voté en 2013 pour un **rapprochement de la FECH et de Cheval Suisse**. Pour le moment, c'est le contraire qui se passe. On vient manger à notre râtelier. La Finale coûte env. CHF 50'000.-. Cheval Suisse profite ici de notre organisation. Ma proposition: ChS paie CHF 100.- par poulain. Nous avons mille départs aux Finales. Nous pouvons réclamer quelque chose pour la Finale. Ils veulent aussi en profiter.

Michel Dahn: Ces gens viennent à notre râtelier, mais le râtelier est vide. Ensemble nous sommes forts. J'avais pour mission d'obtenir un rapprochement dans cette direction, et j'ai entrepris plusieurs démarches. Malheureusement ce n'est pas si facile. Pour la Finale en 2014, ChS a payé CHF 5000.-. Les discussions sont en cours pour la Finale 2015.

Urs Schmid: Deux **experts** ont donné leur démission. Qui va les remplacer?

Hansruedi Häfliger: Deux nouveaux experts ont été formés et engagés ces 2 dernières années. Les nouveaux sont Peter Zeller, Anne-Silvie Borel et Adrian Oehrli. De plus, nous disposons d'autres juges formés, auxquels nous pouvons faire appel si besoin.

Madeleine Rütimann: En Suisse orientale, nous manquons de **places de Promotions**. Il est devenu très difficile de qualifier les chevaux. Souhait: même solution pour nos chevaux que pour les chevaux au Tessin – qualification par les épreuves officielles.

Michel Dahn: Cette proposition a déjà été discutée au comité. Il doit y avoir un moyen d'organiser ces épreuves sur place en Suisse orientale. Genève et le Valais doivent aussi faire de la route. Les jeunes chevaux doivent être formés sur des parcours correspondants à leur âge.

Peter Zeller: Nous avons pris note des préoccupations des syndicats de Suisse orientale. Nous avons besoin du soutien de la FSSE. ChS voulait l'ouverture de ces épreuves, et une responsabilité de la FSSE: On ne va faire de traitement spécial. De nombreux constructeurs de parcours n'ont pas de feeling pour les jeunes chevaux. Les syndicats d'élevage doivent réagir. Nous, les syndicats, devons à nouveau organiser ces épreuves. Mais nous avons assez de travail cette année avec le Concours des juments sélectionnées CH. Mais nous sommes prêts à organiser davantage d'épreuves l'année prochaine.

Michel Dahn. Vous avez tous reçu avec l'invitation une carte pour vous inscrire pour la **Newsletter**.

Une grand **merci** à tous les éleveurs et membres pour votre soutien. Merci également aux traducteurs. Tout le monde est cordialement invité à l'apéro.

Fin de l'assemblée: 12h20

Le président:

pour le protocole:

Michel Dahn

Brigitte Reichenbach

Wangen a. A., 18.04.2015